

**PROCÈS-VERBAL
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 26 MAI 2017**

Le vingt-six mai deux mille dix-sept, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de COULIMER, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Yves. JOURDAN

Présents : Yves JOURDAN, maire ; Benoît AGUINET, adjoints ; Christine ROGUET, Olivier BOURGOUIN, Thierry FAYET, Jean-Yves ROYER, Albert LEGOT, Jean-Claude MARINTHE et Pascal LEVALLOIS ; conseillers.

Absent excusé : Philippe BARBE et Bernard MOULINIER qui a donné procuration à Benoît AGUINET.

Jean-Yves ROYER a été nommé secrétaire de séance

Date de convocation : 18/05/2017

Date d'affichage : 29/05/2017

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la dernière séance du conseil municipal
2. Choix de l'entreprise pour l'éclairage et la ventilation de l'église
3. Installation d'une prise de courant 5 fils à la salle des fêtes
4. Lampe d'éclairage du local face à MADP
5. Entretien des lampadaires des lotissements Le Tertre et Les Tilleuls
6. Achat d'un banc rue de Mortagne
7. Questions et informations diverses :

Approbation à l'unanimité du procès-verbal de la séance précédente.

CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR L'ÉCLAIRAGE ET LA VENTILATION DE L'ÉGLISE
Délibération 2017.05-01

Monsieur le Maire présente les différents devis.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **Décide** de retenir l'entreprise Jacques LEON du Pin La Garenne pour un montant HT de 4816.10 € soit 5779.32 € TTC
- **Autorise** le Maire ou son adjoint à signer toutes les pièces afférentes à cette affaire
- **Précise** que les crédits sont inscrits en section d'investissement du BP 2017

INSTALLATION D'UNE PRISE DE COURANT 5 FILS À LA SALLE DES FÊTES

Monsieur le Maire présente les différents devis. Le conseil municipal décide de reporter la décision dans l'attente d'informations complémentaires.

ECLAIRAGE DU LOCAL FACE MADP

Monsieur le Maire présente les différents devis. Le conseil municipal décide de reporter la décision dans l'attente d'informations complémentaires.

ENTRETIEN DES LAMPADAIRES DES LOTISSEMENT LE TERTRE ET LES TILLEULS

Attente de devis.

ACHAT D'UN BANC RUE DE MORTAGNE

Monsieur le Maire propose d'installer un banc sur l'espace libéré par la démolition du garage au 15 rue de Mortagne.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité donne son accord pour l'achat de 3 bancs qui seront installés rue de Mortagne et au cimetière pour un montant HT de 390 €.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Délibération 2017.05-02

Monsieur le Maire présente les différents courriers reçus en mairie concernant les demandes de subventions de différentes associations.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Accorde** une subvention aux associations telle que présentée dans le tableau ci-dessus.

Associations	2017
Lutille	30
JPR A l'Unisson	25
Les randonneurs du Perche	30

QUESTIONS DIVERSES

Rapport d'activité du PETR Perche Ornaïs
Achat d'une charrette par le comité des Fêtes

Fin de séance à 21 h 50